

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2023, dans l'académie de POITIERS.

Le président de La Rochelle Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de POITIERS, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2023, dans l'académie de POITIERS :

Monsieur HUE Laurent, attaché d'administration de l'état, président, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame LARTIGOU Nathalie, attachée d'administration de l'état, vice-présidente, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur AUBINEAU Sebastien, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame CERNON Anita, assistante ingénieure, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur COSTA Christophe, attaché principal d'administration de l'état, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame TEIXEIRA Marie-Grâce, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à La Rochelle, le 24 avril 2023

Le président

Pour le président et par délégation,
la directrice générale des services adjointe
Jean-Marc OGIER

Cécile O'Brien